

## Déclaration relative aux dernières volontés en matière de sépulture

Je soussigné \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

demeurant \_\_\_\_\_

devant M. l'officier de l'état civil de la commune de \_\_\_\_\_

1. déclare faire le choix, quant au mode de sépulture, de

l'inhumation

la crémation suivie de/du

l'inhumation des cendres dans l'enceinte du cimetière traditionnel / cimetière cinéraire <sup>(1)</sup>

placement des cendres dans un colombarium au cimetière traditionnel / cimetière cinéraire <sup>(1)</sup>

la dispersion des cendres sur la parcelle réservée à cet effet au cimetière traditionnel / cimetière cinéraire <sup>(1)</sup>

la dispersion des cendres en mer territoriale belge

l'inhumation des cendres à un endroit autre que le cimetière

la dispersion des cendres à un endroit autre que le cimetière

la conservation des cendres à un endroit autre que le cimetière

2. déclare désirer que, lors de mes obsèques,

le rite confessionnel ou philosophique suivant soit respecté

aucun rite confessionnel ou philosophique ne soit respecté

3. déclare, pour l'organisation de mes funérailles,

avoir conclu un contrat obsèques dont les références sont les suivantes

Date de souscription: \_\_\_\_\_ N° du contrat: \_\_\_\_\_

Co-contractant: \_\_\_\_\_

ne pas avoir conclu de contrat obsèques.

**Le contenu de la présente déclaration, faite de mon plein gré, constitue mes dernières volontés.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

*Signature*

Réservé à l'administration communale	
Déclaration reçue le	Cachet et signature

(1) Biffer ce qui ne convient pas. Si la commune dispose d'un cimetière traditionnel et d'un cimetière cinéraire, le déclarant précise dans quel cimetière l'inhumation, le placement en colombarium ou la dispersion des cendres doit avoir lieu. Le cimetière traditionnel s'entend de celui pouvant accueillir les dépouilles mortelles et les cendres. Le cimetière cinéraire s'entend de celui exclusivement réservé aux cendres.